

LES RETRAITÉS VEULENT VIVRE !

Depuis de nombreuses années, les retraités vivent de plus en plus mal, car ils subissent une dégradation importante de leur pouvoir d'achat et leur niveau de pension ne cesse de se détériorer. De nombreux retraités ont des pensions mensuelles égales ou inférieures à 1 000 euros et sont contraints à des privations importantes pour boucler leurs fins de mois.

La revalorisation de 0,4% au 1^{er} janvier 2021 et le gel des retraites complémentaires constituent une véritable provocation. Ce n'est plus possible de vivre décemment dans de telles conditions.

Nous exigeons une revalorisation immédiate de 100 euros mensuels dans l'attente d'un véritable rattrapage des pensions.

Pas une retraite en dessous du SMIC !

Le saccage des hôpitaux et de la santé publique : ça suffit !

Des dizaines de milliers d'opérations sont déprogrammées. Plus de 30% de la population, dont de nombreux retraités, ne peuvent plus se soigner, faute de moyens financiers.

100 000 lits hospitaliers ont été supprimés en 30 ans par les gouvernements successifs (avec des suppressions massives de personnel), et le gouvernement Macron en a fermés 7 500 en 2019 et 2020 !

Aucun lit de réanimation n'a été ouvert depuis le début de l'épidémie ! On nous parle de saturation pour la réanimation, mais les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- en Ile de France 1100 lits de réanimation pour 12 millions d'habitants !
- agglomération de Dunkerque : 14 lits de réa pour 180 000 habitants !
- en Haute-Savoie : moins de 100 lits de réa pour 850 000 habitants !

Nous exigeons la réouverture des lits supprimés, la création de lits de réanimation et les embauches correspondantes.

Et que dire de la campagne de vaccination, comme hier sur les masques et les tests, c'est une véritable gabegie, le «chaos» vaccinal et le parcours du combattant pour celles et ceux qui veulent se faire vacciner !



Pour un droit à l'autonomie dans le cadre de la branche Maladie de la Sécu

La perte d'autonomie est indissociable d'une approche globale de la santé et doit être reconnue dans la branche maladie de la sécurité sociale, avec un financement par les cotisations sociales.

Ce n'est pas aux retraités de financer la perte d'autonomie, ni par l'impôt, ni par des mesures fiscales supplémentaires.

Solidarité entre générations

(extrait de la déclaration commune syndicats de retraités / syndicats lycéens de Haute-Savoie)

«Hier et plus encore aujourd'hui, depuis le début de la pandémie, le gouvernement et ses relais médiatiques cherchent à opposer les retraités à la jeunesse. Les premiers seraient des nantis, ils mettraient en péril l'avenir des jeunes ; pourtant, qui est responsable de l'appauvrissement des retraités, des salariés, des jeunes ? Qui est responsable de la précarité de la jeunesse ? Ce sont toutes les prétendues réformes des gouvernements successifs qui brisent une à une ces conquêtes sociales intergénérationnelles et privatisent sur ordre de l'Union Européenne, sous l'égide du patronat et du CAC40. Remise en cause du Code du Travail qui tente à généraliser l'ubérisation chez les jeunes, attaque contre la sécurité sociale (exonérations des cotisations patronales, CSG, CRDS...), recul de l'âge de la retraite et mise en chantier d'un système de retraite dit «universel», remise en cause des diplômes nationaux...»

Ensemble, Retraité-e-s, Jeunes, Actif-ve-s, toutes générations que le gouvernement tente d'opposer en permanence, faisons-nous entendre ENSEMBLE.

Exigeons et imposons un mieux-vivre pour tous et Agissons !

**PARTICIPONS
NOMBREUSES ET NOMBREUX
AU RASSEMBLEMENT / MANIF
14 H - PRÉFECTURE - ANNECY**

MERCREDI 31 MARS